

COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

DÉLIMITATION DE L'AIRE FORESTIÈRE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

dans le cadre de la procédure de légalisation du plan général d'affectation

SITUATION 1:1000

SOUS-BOIS – JOLIMONT

Pour approbation :
L'inspecteur forestier
du 8^{ème} arrondissement

Pailly, le 30 septembre 1998

[Signature]

Soumis à l'enquête publique
du **20 OCT. 1998** au **18 NOV. 1998**

Au nom de la Municipalité
Le Syndic *[Signature]* Secrétaire



Approuvé par le Département de la sécurité et de l'environnement
APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES, le

Lausanne, le
Le Chef du Département *[Signature]*



17 JUIN 2003

[Signature]
F. PILLOUD & A. RUDAZ
Ingénieurs géomètres officiels

Yverdon-les-Bains, le 25 septembre 1998

